

Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

AVIS PUBLIC

Avis public est donné de ce qui suit :

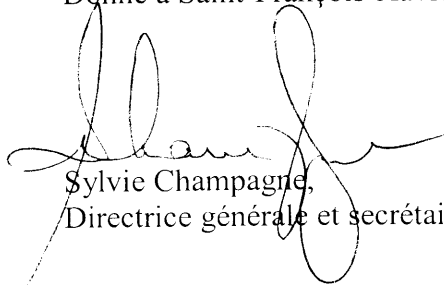
La Paroisse de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a, le 06 mai 2013, adopté la résolution numéro 126-05.2013 demandant au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de changer son nom pour le suivant : « Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton ».

Toute personne peut, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit au ministre son opposition à la demande de changement de nom.

Les oppositions doivent être transmises au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec)
G1R 4J3

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 26e jour de juin 2013.



Sylvie Champagne,
Directrice générale et secrétaire-trésorière